

**DIAG** **ÉCO • FLUX**

• ÉNERGIE • EAU • MATIÈRES • DÉCHETS

**DES ACTIONS  
SIMPLES  
SUR VOS FLUX**

**Réalisez  
rapidement  
des économies  
et limitez l'impact  
environnemental  
de votre activité**

UN ACCOMPAGNEMENT EN

# 6

## ÉTAPES

### pour faire des économies durables



1

Munissez-vous de votre numéro de SIREN et réalisez votre test d'éligibilité sur [diag.bpifrance.fr](http://diag.bpifrance.fr)



2

Une fois votre souscription validée par Bpifrance, vous recevez votre contrat sous 15 jours et nous sélectionnons un expert pour vous.



3

L'expert prend contact avec vous pour définir les modalités du diagnostic (calendrier, méthode, jalons et livrables).



4

L'expert se déplace dans vos locaux pour rencontrer vos équipes et analyser vos pratiques sur la base de données collectées.



## LE DIAG ÉCO-FLUX, QU'EST-CE QUE C'EST ?

- Un accompagnement personnalisé pour réaliser des gains financiers tout en réduisant votre impact sur l'environnement, en optimisant vos consommations d'énergie, de matière, d'eau et votre production de déchets.
- Une analyse de votre site de production et de vos pratiques par un expert habilité par Bpifrance.
- Une identification de pistes d'économies concrètes et mesurables, et un suivi de leur mise en place sur 12 mois.
- Une prestation à coût limité, subventionnée à hauteur de 50 % par l'ADEME\*, pour inscrire votre établissement dans une trajectoire durable.

\* Sous réserve d'éligibilité.

5

L'expert formule des recommandations qui serviront à réduire vos flux d'énergie, de matières, d'eau et de déchets. Il vous fournit un ensemble de livrables (rapport de synthèse et plan d'action cadencé et chiffré). Vous recevez alors votre première facture représentant 85 % du coût total de la prestation. Vous présentez ensuite vos 2 justificatifs de règlement ainsi que votre RIB pour recevoir votre subvention.

6

L'expert vous accompagne durant 12 mois pour que vos équipes mettent en place les actions de votre choix sur la base du plan d'action établi. À la fin de cette période de suivi vous recevez un bilan qui évalue les résultats du diagnostic. Vous recevez alors votre seconde facture pour le règlement du solde qui déclenchera le versement du solde de la subvention sur présentation des 2 justificatifs de paiement.



TESTEZ VOTRE ÉLIGIBILITÉ  
sur

[diag.bpifrance.fr](http://diag.bpifrance.fr)



# DES EXPERTS HABILITÉS, FORMÉS ET OUTILLÉS

Bénéficiez de conseils d'experts spécialisés dans le domaine de la réduction des coûts d'énergie, de matières, d'eau et de déchets. Afin de vous proposer un accompagnement de qualité, Bpifrance, avec le soutien de l'ADEME, a sélectionné, formé et outillé un ensemble de bureaux d'études répartis sur l'ensemble du territoire français.

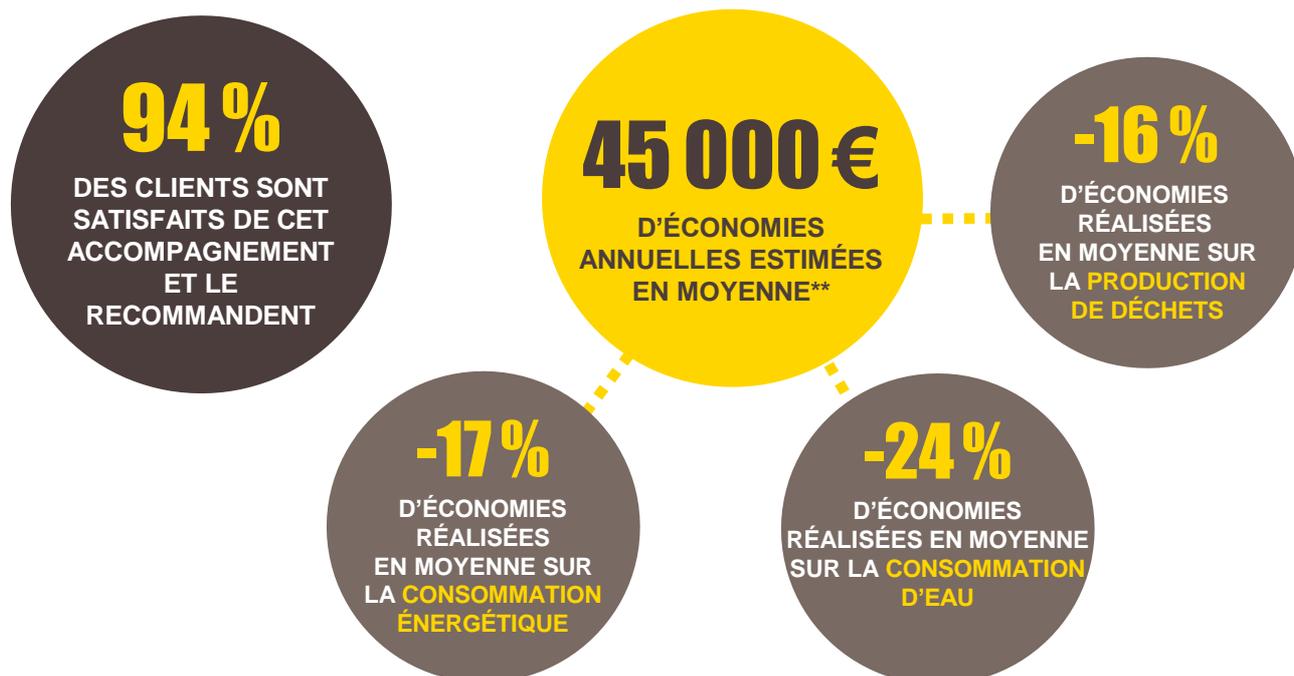
Reconnus pour leur savoir-faire et leurs compétences techniques, ils s'engagent à vos côtés durant une année et demie, en faveur de votre efficacité.

## À QUI S'ADRESSE LE DIAG ÉCO-FLUX ?

PME, ETI ou Grands groupes français de tous secteurs d'activité, vous avez un ou plusieurs sites (usine, restaurant, commerce alimentaire...) qui comptent entre 20 et 250 salariés\* sur le territoire français et/ou dans les DROM-COM.

Le Diag Éco-Flux est fait pour vous ! 

### DEPUIS 2017, PLUS DE 1 300 ENTREPRISES DE TOUS SECTEURS D'ACTIVITÉ ONT SOLlicitÉ UN DIAG ÉCO-FLUX



\* Possibilité d'avoir un Diag Éco-Flux pour les sites de plus de 250 salariés, sous réserve de vérification de la faisabilité par le bureau d'études. Dans certaines régions, les établissements de moins de 20 salariés peuvent bénéficier d'un accompagnement similaire auprès des chambres de métiers ou des chambres de commerce et d'industrie.

\*\* Source : Bpifrance. Étude menée sur 678 diagnostics réalisés.



## TÉMOIGNAGES

“ Pour réduire nos coûts environnementaux, nous allons améliorer notre système de filtration d'air. À la clé : une diminution de la pollution sonore, 55 355 kWh économisés, pour un gain 5 000 € par an. ”

**Karim Behlouli**, directeur de NatUp fibres

“ Pour diminuer les pertes de matières premières au niveau de notre production, nous avons utilisé un outil de comptabilité des flux et des matières pour la production des produits senteurs. Le résultat sur l'année se conclut par une économie de 3 000 € et de 150 kg de matière. ”

**Emmanuelle Bertin**, responsable Développement Durable de Terre d'Oc

“ Grâce aux plans d'action mis en place lors du Diag Éco-Flux, nous estimons pouvoir optimiser nos flux d'eau, d'énergie et de déchets et économiser selon les établissements entre 30 000 et 90 000 € par an. ”

**Alban Letertre**, directeur général de la Société des Hôtels Littéraires

## TARIFS

**2 000€ HT**

APRÈS SUBVENTION  
DE 50 % PAR L'ADEME,  
pour les sites composés  
de 20 à 49 salariés.

**3 000€ HT**

APRÈS SUBVENTION  
DE 50 % PAR L'ADEME,  
pour les sites composés  
de 50 à 250 salariés.

**REJOIGNEZ  
NOS +1 300 PME  
ET ETI ENGAGÉES**

[Testez votre éligibilité](#)

**UNE  
QUESTION ?**

[contactez-nous](#)

**LE DIAG ÉCO-FLUX,  
UN ACCOMPAGNEMENT  
OPÉRÉ PAR BPIFRANCE  
EN PARTENARIAT  
AVEC L'ADEME**

**bpifrance**  
SERVIR L'AVENIR

  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ADEME**  
  
AGENCE DE LA  
TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE